

JACKOBOARD®

Kit d'étanchéité 2-k.



Domaines d'application

Système de protection à l'eau sous carrelage pour la réalisation d'étanchéité en bordures et jonctions des panneaux JACKOBOARD® Plano et/ou receveurs JACKOBOARD® Aqua dans les locaux humides, douches etc.

Mise en œuvre

Avant la mise en oeuvre, veuillez consulter les conseils de sécurité figurant sur l'étiquette du seau.

Température de mise en œuvre : +5°C à +20°C

Les deux composants sont mélangés de façon homogène dans un récipient mélangeur propre, jusqu'à ce que la consistance soit homogène et convienne à l'utilisation. Les quantités des composants sont prévues pour réagir en totalité. Avec un pinceau ferme ou en utilisant une spatule, appliquer régulièrement une couche suffisante de produit sur tous les joints du panneau de construction JACKOBOARD® Plano et/ou du receveur de douche JACKOBOARD® Aqua devant être rendus étanches. L'enduit d'étanchéité est appliqué en fonction

de la largeur de la bande d'étanchéité, avec une saillie de 1 cm. La quantité de l'enduit d'étanchéité est prévue pour env. 10m. La matière mélangée doit être appliquée dans un délai d'une demi-heure. L'enduit d'étanchéité déjà raffermi ne doit pas être ramolli avec de l'eau ou d'autres composants liquides.

Au niveau des coins, les angles d'étanchéité sont en premier lieu incrustés sans pli dans l'enduit d'étanchéité. La partie supérieure des angles d'étanchéité est ensuite recouverte d'enduit d'étanchéité. Les bandes d'étanchéité sont ensuite positionnées de façon centrale sur les jonctions à traiter et incrustées de façon lisse et sans pli. Les bandes d'étanchéité sont positionnées sur les angles d'étanchéité en respectant un recouvrement de leurs têtes d'env. 50mm. Les bandes d'étanchéité sont ensuite enduites d'une dernière couche. Après un délai de 4 heures, les revêtements céramiques peuvent être posés sur l'enduit d'étanchéité à l'aide des mortiers-colles usuels.

Remarque

Les conseils et indications contenus dans la présente notice de montage sont basés sur notre expérience et l'état actuel de la technique. Ils ne confèrent aucune garantie et ne présentent aucun caractère contractuel. Il est conseillé de procéder à un examen préalable des spécificités du lieu de montage, notamment quant aux particularités et à la physique du bâtiment, ainsi qu'aux réglementations en vigueur, afin d'adapter en conséquence les conseils figurant sur la notice et de s'assurer de la réalisation du montage dans le respect des règles de l'art.